

R.P.I. Bommès - Pujols sur Ciron

Procès-Verbal de réunion du Conseil d'École

mardi 10 novembre 2015

Présents :

<u>Municipalités</u>	Mme Darmaillacq, M. Laurans
<u>S.I.R.P.</u>	Mme Gervasoni, M. Thuault, M. Thuilliez, Mme Vogel
<u>Employés du SIRP</u>	Mme Saivin
<u>Parents d'élèves Bommès</u>	Mme Lascaud , Mme Rieux
<u>Parents d'élèves Pujols</u>	Mme Bédouret, M. Bouillon, Mme Duhamel, M. Soulard
<u>Enseignants</u>	Mme Ardillier, M. Coste, Mme Durruthy, Mme Provence

Excusés : Mme Barbier (IEN), M. Bois, M. Clavier, Mme Larrieu

OUVERTURE DE SÉANCE : 18h30

DÉLIBÉRATION POUR TENUE COMMUNE DES CONSEILS D'ÉCOLE DES ÉCOLES DU RPI

Suite à l'arrêté du 25 juillet 2011 qui demande à chaque école d'organiser des élections de délégués de parents d'élèves au conseil d'école, il a été voté à l'unanimité par le bureau de chaque école que les prochains Conseils d'École se tiendront en commun. Des procès verbaux ont été signés par chaque Conseil d'École et envoyés à la DSDEN de la Gironde. Ils sont disponibles auprès des directeurs.

PRÉSENTATION DES PARENTS D'ÉLÈVES ÉLUS

Les élections des représentants des parents d'élèves ont eu lieu le vendredi 9 octobre 2015. Une seule liste a été présentée pour chaque école. Ont été élus :

Bommès : Titulaires : Mme Lascaud, Mme Rieux
Suppléants : -

Pujols sur Ciron : Titulaires : Mme Duhamel, M. Bouillon, M. Soulard
Suppléants : Mme Bédouret, Mme Bastères

PRÉSENTATION DE L'ÉQUIPE ENSEIGNANTE

Bommès : **CM1-CM2 :** Mme Carole Larrieu, directrice de l'école ;
CE2-CM1 : Mme Sabrina Provence ;

Pujols sur Ciron : **PS-MS :** Mme Carole Durruthy,
Mme Nathalie Casaucau-Roulet (titulaire), décharge occitan sur les écoles du secteur de Langon ;
GS-CE : Mme Carine Ardillier ;
CP-CE1 : M. Florent Coste, directeur de l'école.

PRÉSENTATION DES INTERVENANTS EXTERIEURS

Céline Gassin, intervenante en EPS :

- Pujols : GS, CP et CE1 : tir à l'arc et sarbacane (période 1)
- Bommès : cycle III (période 1 & 3)

Christian Flages, intervenant en informatique :

- Pujols : CP et CE1 : le vendredi après-midi (périodes 2, 3, 4)
- Bommès : cycle III : le vendredi matin, toute l'année

Jean-Pierre Chaudières, intervenant pour les projets relatifs à l'environnement

- responsable également de la lutte contre les guêpes et les frelons

RENTREE 2015-2016 : EFFECTIFS DES ÉCOLES

Le 2 novembre 2015, 1 élève de CE1 a quitté Pujols, une élève a été inscrite en PS. À Bommès, un élève a déménagé et a quitté l'école. Les effectifs sont donc de 79 élèves à Pujols et 40 élèves à Bommès soit un total de 119 élèves sur le RPI. Ces effectifs sont en augmentation par rapport à l'année dernière (+4).

La répartition au sein des deux écoles est la suivante :

Pujols sur Ciron						Bommès			
PS	MS	GS	CE1	CP		CE2	CM1	CM1	CM2
16	10	13	14	26	-	12	8	5	15
26		27		26		20		20	

PREVISIONS 2016-2017 : EFFECTIFS DES ÉCOLES

Quatorze enfants sont nés en 2013 sur les communes de Bommès et Pujols et devraient être inscrits à l'école. Ces chiffres sont cependant susceptibles de changer.

Pujols sur Ciron						Bommès			
PS	MS	GS	CP		CE1	CE2	CM1	CM1	CM2
14	16	10	13	-	26	14	6	6	13
30		23		26		20		19	

Cela ferait un total de 118 élèves.

RÈGLEMENT INTÉRIEUR DES ÉCOLES

Le règlement des écoles, voté en 2013 n'a pas été modifié cette année. Il est reconduit à l'unanimité.

Le règlement départemental des écoles de Gironde devant être réétudié cette année, le règlement des écoles de Bommès et Pujols sur Ciron sera également revu avec les partenaires, et soumis au Conseil d'École une fois finalisé.

OBLIGATION SCOLAIRE & PONCTUALITE

M. Coste a rappelé les points du règlement intérieur concernant l'obligation scolaire et la ponctualité.

Retards : les horaires de **début de la classe** ont été rappelés : 8h40 à Bommès et 8h50 à Pujols. Le portail est ouvert dix minutes avant. A Bommès, le portail est fermé à partir de 8h40. A Pujols, le portail est fermé à 9h00, le temps que les parents des enfants de maternelle aient le temps de ressortir de l'école.

Absences : A l'école élémentaire, toute absence non suffisamment justifiée de plus de trois demi journées dans le mois sera systématiquement signalée aux services de l'inspection. M. Coste rappelle que les motifs acceptables sont la maladie de l'enfant, un déplacement ou un événement familial ainsi qu'un problème de transport.

Accès aux écoles et aux classes : les directeurs rappellent que seuls les parents d'enfants de maternelle sont autorisés à pénétrer dans l'école, et à fortiori dans les classes. Les parents d'enfants d'école élémentaire doivent attendre au portail que leur enfant leur soit remis.

Suite à un encombrement des couloirs de l'école maternelle dû au nombre de personnes (adultes comme enfants) et à la difficulté pour les maîtresses de surveiller les petits au moment de l'accueil ou de la sortie, les parents seront informés que :

- seul un parent sera autorisé à emmener ou venir chercher son enfant dans sa classe ;
- les enfants ne seront remis qu'à un adulte (grands frères et grandes sœurs, cousins ou amis ne seront plus autorisés à venir chercher les petits à la maternelle)

Charte de l'accompagnateur : suite aux sorties de l'année dernière, une charte de l'accompagnateur a été rédigée. Elle est distribuée et signée par chaque parent qui accompagne les groupes. Cette charte permet de clarifier le rôle

des parents et rappelle les règles de sécurité et de tenue attendus devant les enfants.
Cette charte est disponible en téléchargement sur le site de l'école.

Charte de la laïcité. Mise en place à la rentrée 2013, cette charte rappelle à chacun les valeurs de la République et de l'École Publique. Son affichage est obligatoire dans l'école et son contenu a été rappelé pendant la réunion. La Charte de la Laïcité est également disponible en téléchargement sur le site de l'école.

SÉCURITÉ / S.S.T. / D.U. / PPMS / INCENDIE

Depuis l'année dernière, le registre SST (Santé et Sécurité au Travail) est mis en place dans les écoles. Il s'agit d'un document public où sont enregistrés les problèmes relatifs à l'hygiène et la sécurité. Il est ouvert à tous les usagers des écoles, parents y compris. Chacun peut y signaler un danger, un équipement ou une organisation pouvant poser problème. Ce registre est disponible auprès des directeurs des écoles.

À Pujols sur Ciron, le PPMS et DU ont été mis à jour et envoyés au SIRP et à la mairie de Pujols sur Ciron. Comme dans toute école, un plan de mise à l'abri, voire de confinement, des enfants et des personnels doit être prévu, définissant les modalités de protection et les rôles de chaque adulte en cas d'alerte.

Pour Bommes, DU et PPMS seront finalisés d'ici la fin de l'année avec l'aide de la mairie et du SIRP. Les plans d'évacuations en cas d'incendie avaient été fournis par la mairie en milieu d'année scolaire 2014-2015.

Incendie : Les exercices incendie doivent être faits durant l'année scolaire. Le premier a eu lieu le 15 septembre.

Pour Bommes : Tout s'est bien déroulé, dans le calme. Seule difficulté, un enfant en fauteuil roulant a dû être porté car aucune rampe ne permettait d'évacuer le fauteuil. M. Laurans, maire de Bommes, a été informé et une rampe amovible a été installée afin de permettre une évacuation plus aisée des personnes à mobilité réduite.

Pour Pujols : Si l'exercice d'évacuation s'est bien déroulé, dans le calme, pour les trois classes, M. Coste rappelle que le plan d'évacuation demande aux enfants de maternelle de contourner le bâtiment pour se mettre à l'abri dans la cour de maternelle. M. Thuault a annoncé que le plan sera réévalué lors du prochain passage de la commission de sécurité. Aucune date n'a été précisée.

M. Laurans a précisé que, selon la commission de sécurité, l'accrochage de papiers sur les murs est théoriquement interdit afin de limiter les risques d'incendie. Les enseignants rappellent cependant que les affichages décoratifs, didactiques ou institutionnels sont nécessaires pour les apprentissages et la gestion de classe, mais également obligatoires, pour un certain nombre d'entre eux.

NOUVEAUTÉS DE LA RENTRÉE 2015-2016

Bommes : travaux d'été : entretien de l'école.

Pujols sur Ciron : Des travaux d'entretien ont également eu lieu pendant l'été. M. Thuault annonce que la dalle chauffante du plafond qui s'était décrochée a été refixée pendant l'été. Par contre, le chauffage pour Pujols continue (comme les trois années précédentes) à fonctionner de manière aléatoire (27° de moyenne dans les classes, salle de sieste, salle de motricité et couloirs). M. Thuault confirme un problème d'équilibrage de l'installation dû à une malfaçon lors de la construction du bâtiment. Aucune solution ne peut être apportée pour l'instant.

M. Coste a évoqué le problème du désherbage de la cour, utilisant un produit chloré très désagréable, voire irritant, pour les usagers de l'école. M. Thuault répond que le désherbage sera dorénavant effectué au début des vacances, afin que le produit ait le temps de s'évaporer.

Les effectifs des écoles étant en augmentation, les enseignants de Pujols ont fait part en début d'année du manque de chaises (adultes comme enfants) et de tables dans l'école. M. Thuault a répondu qu'il s'occupait de ce problème.

Une réflexion avait été amorcée en fin d'année dernière entre enseignants et responsables du SIRP afin d'aménager les cours des écoles de Bommes et Pujols. Cela prévoyait :

-1- l'achat de bancs et tables d'extérieur pour proposer aux élèves des espaces de jeu calme. M. Thuault a rappelé que la récréation est un moment de détente entre des activités plus sérieuses. Les enseignants ont confirmé que le climat de l'école est bien plus serein si les élèves ont à leur disposition des endroits pour se poser, lire, dessiner ou jouer tranquillement. Malgré l'achat par la coopérative de nombreux jeux de société très appréciés à Pujols, les

enfants sont obligés de jouer à même le sol. M. Thuault et M. Laurans, évoquant des contraintes financières, n'ont pas validé ce projet. Les enseignants le regrettent. Mme Lascaud a également défendu ce projet.

-2- l'installation d'une structure de jeux pour la cour de l'école maternelle. Un projet d'achat d'un train en bois avait été préparé pour offrir aux élèves de maternelle un espace ludique. M. Thuault, constatant le coût élevé du revêtement de sol et de l'installation, a conclu par l'impossibilité financière de valider ce projet. Les enseignants le regrettent également.

NOUVEAUX PROGRAMMES :

Mmes Ardillier et Durruthy ont présenté les nouveaux programmes de maternelle qui sont mis en place dès la rentrée 2015. Ces programmes, en général bien accueillis par la communauté enseignante, prônent une école maternelle bienveillante, soucieuse des besoins des élèves de 3 à 6 ans. Les apprentissages passent davantage par le langage oral, le jeu et la manipulation. La Grande Section reprend sa place à l'école maternelle, elle est désormais vue comme l'aboutissement du cycle I, plutôt que comme un CP avant l'heure.

Mme Provence et M. Coste ont présenté les nouveaux programmes d'Éducation Morale et Civique (EMC) mis en place à la rentrée 2015 et qui disposent désormais d'un horaire spécifique. Ces programmes mettent en avant les valeurs de la République, le vivre ensemble, le respect des lois, des règles, des autres et de leurs différences. À Pujols, les élèves de CP et CE1 bénéficieront de séances d'EMC lors des *Ateliers du Vendredi*, en périodes 1 et 5.

ATELIERS DU VENDREDI

La présence, tous les vendredis après-midi, de Mme Roulet, professeur d'occitan pour les CP et CE1, a conduit à une nouvelle organisation d'ateliers tournants tous les vendredis après-midi. Ces ateliers sont les suivants :

- Mme Durruthy : découverte du monde pour les GS
- Mme Ardillier : arts visuels pour les CP et CE1
- Mme Roulet : occitan pour les CP et CE1
- M. Coste & M. Flages : TICE pour les CP et CE1 (périodes 2, 3 et 4)
- M. Coste : EMC pour les CP et CE1 (périodes 1 et 5)

Les changements d'environnement et de professeur permettent de proposer une dynamique qui semble très intéressante pour les enseignants comme pour les élèves. Un bilan sera effectué en fin d'année pour voir si ce dispositif mérite d'être reconduit les années prochaines.

PROJET D'ÉCOLE & PROJETS PEDAGOGIQUES

Le projet d'école "*Culture humaniste et scientifique au service de la maîtrise de la langue*" mis en place en 2011 continuera jusqu'en 2015. Il a pour objectif principal d'améliorer les compétences en maîtrise de la langue par le biais de projets scientifiques, d'actions et de rencontres régulières avec les partenaires locaux (Club Informatique, CdC de Podensac, réseau lecture de la médiathèque...). Les thèmes choisis sont le patrimoine local (géographie, histoire, culture et langue occitanes), les sciences et l'art.

Bommes : projets :

La classe de CE2/CM1 est inscrite au projet « *Autour de mon école, il y a* » en partenariat avec le CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement) de Gironde. Les objectifs sont d'apprendre à regarder, à comprendre l'environnement de son école et à s'approprier le paysage proche de son école à partir d'un reportage photographique. Le village de Bommes sera présenté à deux autres écoles (une péri-urbaine et une urbaine) à travers un diaporama que les enfants vont préparer et présenter au mois de mai à Mérignac. Une randonnée a déjà eu lieu fin septembre avec, en supplément, une visite du domaine Rayne-Vigneau.

Pujols sur Ciron :

Les classes de Pujols continueront cette année leur travail sur le patrimoine local, le milieu proche et l'éducation à l'environnement, avec une reprise des plantations et un projet d'élevage.

Le projet musique initié l'an dernier (classes de Mme Ardillier et M. Coste) permet aux élèves de GS, CP et CE1 de découvrir les instruments de musique et différents styles musicaux, via des contes musicaux. Une sortie a eu lieu au Théâtre Fémina le 4 octobre pour écouter « Pierre et le Loup » de Serge Prokofiev. La prochaine sortie aura lieu le 5 mai pour découvrir « Hansel et Gretel » de Sacha Chaban.

Les élèves des trois classes iront à la découverte du réseau lecture de la CDC de Podensac, via des sorties à la médiathèque de Podensac en janvier. Pour les plus petits, découverte de la médiathèque et des livres, lecture offerte. Pour les GS, CP et CE1, inscription au projet « *Tout un monde de lettres* ».

La découverte du milieu proche, et la comparaison avec des milieux plus éloignés est prévue, avec, si possible, en fonction des ressources financières, une sortie de fin d'année prévue pour tous.

PROJET PISCINE

Comme cela a été annoncé l'année dernière, il n'y aura pas de cycle natation cette année. Ce sera pour 2016-2017.

INFORMATIQUE

M. Flages, aidé par des bénévoles des deux communes, aide à l'encadrement des séances de TICE les vendredis matin à Bommès et les vendredis après-midi à Pujols.

Le Club Informatique de Pujols sur Ciron a payé une séance de formation pour les enseignants, organisée par la société Ryxéo. Le club a également offert à l'école de Pujols l'installation de logiciels Abuledu adapté au cycle II et d'une caméra interactive utilisable avec le VPI ou un simple vidéoprojecteur. Le montant de ces achats est de 600 €.

SORTIES USEP

Bommès : pas de sorties USEP prévues cette année

Pujols sur Ciron:

- **PS-MS** : une première sortie a eu lieu le jeudi 5 novembre avec les écoles de Toulence et Langon. Au menu, promenade dans les bois et ramassage d'automne. Une prochaine sortie aura lieu au printemps.
- **GS, CP-CE1** : deux rencontres sont prévues, le 20 novembre autour de la danse traditionnelle puis dans le courant du mois d'avril pour une randonnée dans les bois et land-art.
- La participation des CP et CE1 au cross du Sauternais est envisagée, mais aucune date n'est prévue pour l'instant.

AUTRES MANIFESTATIONS POUR L'ANNEE 2015-2016

- photos de classe : lundi 5 octobre 2015, avec un nouveau fournisseur et de nouveaux produits moins coûteux pour les familles.
- Téléthon : vendredi 4 décembre 2015
- fête de Noël: vendredi 18 décembre 2015
- Carnaval : samedi 26 mars 2016
- cross du Sauternais : prévu avant les vacances d'avril 2016
- fête USEP : prévu vers la mi-mai 2016
- fête des écoles : vendredi 24 juin 2016

Les dates de ces manifestations sont données à titre indicatif et peuvent être amenées à changer. Tous les parents, les élus et les citoyens pujolais et bommais sont cordialement invités à participer à ces événements.

BILAN FINANCIER DES ÉCOLES

M. Coste a rappelé les trois sources de financement des écoles :

1/ le SIRP, qui met à disposition :

- un budget de 66 € par élève pour l'achat du matériel de classe (crayons, colles, cahiers, manuels et fichiers...) et fournitures administratives (papier, cartouches d'encre...) ;
- une somme de 10 € par élève pour le livre et le goûter de Noël ;

- une somme de **1000 €** annuelle (reconductible d'une année à l'autre) pour aider au financement de transports scolaires lors de sorties exceptionnelles.

2/ l'association de parents des P'tits Cirons Verts :

- qui, par le biais de manifestations festives et culturelles récolte des sommes qui sont partagées entre les deux écoles pour aider au financement des projets, transports ou spectacles.

3/ la coopérative (OCCE pour Pujols, USEP pour Bommes) :

- les parents sont mis à contribution en début d'année pour une cotisation volontaire, mais également en cours d'année lors de manifestations comme la fête des écoles. L'argent récolté sert à l'achat de matériel pédagogique (livres, jeux, fichiers ou matériel d'EPS) et à financer les sorties ou voyages scolaires. C'est grâce à cette participation des parents que des sorties scolaires peuvent être organisées.

Les directeurs rappellent qu'aucune cotisation supplémentaire n'est demandée aux parents en cours d'année (sauf sortie scolaire exceptionnelle avec nuitées).

Entrées d'argent pour la coopérative USEP de Bommes

Année 2014-2015		Rentrée 2015-2016	
Cotisations des parents	280€	Cotisations des parents	170 €
Photos	problème de facturation	Photos	-
Opération Fleurs	88 €		
Kermesse	234 €		
		Cotisation P'tits Cirons Verts	400 €

Entrées d'argent pour l'OCCE de Pujols sur Ciron

Année 2014-2015		Rentrée 2015-2016	
Cotisations des parents :	532 €	Cotisations des parents	586 €
Photos	447,95 €	Photos	-
Opération Fleurs	138,46 €		
Kermesse	356 €		
		Cotisation P'tits Cirons Verts :	600 €

QUESTIONS DES PARENTS :

- « Pourquoi l'écart de tarif (0.60 euro a 1.80 euro) concernant la garderie et les TAP est-il si important? Cela passe du simple au triple . »

Réponse de M. Thuault : la facturation est calculée pour les familles en fonction du nombre d'enfants et du quotient familial. Le tarif de 0€60 correspond à la tranche la plus basse et 1€80 à la tranche la plus haute. Les familles sont vivement invitées à fournir au plus vite leur avis d'imposition. Sans ce document, elles seront facturées sur la tranche la plus haute.

Parole donnée aux SIRP et aux municipalités.

Concernant le PEDT et les TAP, M. Thuault a précisé qu'il n'y avait pas de changement par rapport à l'année précédente. Une réflexion est cependant prévue sur une future évolution de l'organisation des TAP. Les parents d'élèves et partenaires seront conviés à s'associer à cette réflexion.

Aucune autre question ni remarque de la part des personnes présentes.

Clôture de séance : 20h15

Date du prochain Conseil d'École : mardi 15 mars 2016